

MAIRIE DE LORAY
1 rue de la Mairie
25390 LORAY
Tél : 03 81 43 20 66
Email : mairie@loray.fr

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 29 AVRIL 2021
A 20H15

Sous la présidence de M. Claude ROUSSEL, Maire

Etaient présents : Mmes Bénédicte BENELHOCINE, Marcelline VIPREY, Claudette FAIVRE et MM. Jean-Claude BARBIER, Thierry GUYOT-JEANNIN, Francis HENRIOT, Frédéric KUZNIAK, Richard MYOTTE, Mathieu MOREL, Mathieu ROBICHON, Damien GAILLARD, Flavien FORTERRE.

Absents Excusés : Mme Angélique DUBOZ, M. Flavien PERROT-MINNOT.

Secrétaire de séance : M. Frédéric KUZNIAK

Ordre du jour :

En préambule, M. Thierry GUYOT-JEANNIN demande la parole et précise qu'il souhaite démissionner du Conseil municipal. Il en a informé la sous-préfecture.

FORET :

Dans le cadre du plan de relance économique, l'état octroie 120 millions d'euros pour le reboisement des forêts sinistrées par le scolyte.

Des taux d'intervention incitatifs (80%).

Pour prétendre à ces aides (80% de subvention) un diagnostic doit être réalisé par un professionnel. La commune de Loray a choisi l'Office Nationale des Forêts. Notre agent M. Julien FRAICHOT réalisera celui-ci sur les 11 hectares susceptibles d'être reboisés.

Une visite en forêt est prévue le samedi 22 mai 2021 pour le conseil municipal.

MARPA :

L'approbation du compte administratif et le vote, à l'unanimité, du budget primitif 2021 ont eu lieu le 12 avril 2021.

Une étude L'agrandissement de l'établissement (7 logements) est à l'étude

La participation des communes (5€/habitants) reste inchangée pour l'année 2021.

SIVU GENDARMERIE/ GYMNASSE:

Pour chacun de ces syndicats, l'approbation du compte administratif et le vote, à l'unanimité, du budget primitif 2021 a eu lieu le 14 avril 2021.

Une cotisation de 9€/habitants est demandée à chaque commune adhérente.

ECOLE :

Une première réunion a eu lieu le 29 avril 2021 avec EBOCONSULT et le département du Doubs. Un état des lieux de l'existant et une définition des besoins ont été réalisés. Plusieurs scénarios sont à l'étude pour une optimisation des volumes de l'existant. Prochaine réunion programmée le 27 mai 2021.

PERISCOLAIRE

Les enfants de Loray représentent 36.5 % du nombre d'heures de l'activité du périscolaire de Flangebouche. Ce qui engendre une participation de 7 309 € (aide CAF déduite) pour la commune de Loray.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de verser cette somme au périscolaire de Flangebouche.

ASSAINISSEMENT :

Une première réunion a eu lieu le 19 mars 2021, les travaux de rénovation de l'assainissement avancent bien, une réunion de chantier est prévue par semaine.

EAU :

Les études sont terminées. Une demande de subvention sera déposée au Conseil départemental du Doubs.

MONUMENT AUX MORTS

Une rencontre avec M. BALLARD de la Fondation du Patrimoine a eu lieu le 6 avril 2021. M. BALLARD a présenté les modalités de fonctionnement de cette fondation pour une potentielle participation au financement des travaux du Monument aux Morts.

Le Souvenir Français, souhaite prendre à sa charge les travaux de peinture de la grille d'enceinte.

BULLETIN COMMUNAL :

Le Petit Cabas sera distribué autour du 15 mai 2021.

DIVERS :

Entretien voirie : la Société ROGER CUENOT interviendra pour la rénovation des voiries, son devis d'un montant de 9862.50€ HT a été accepté à l'unanimité par le Conseil Municipal

Urbanisme : M. le Maire a rencontré le STA et Mme BETTINELLI géomètre pour envisager les accès pour le futur lotissement Pré Carré. L'accès du côté de chez Mme Noëlle VIEILLE est maintenu (Entrée Sortie). Un autre accès (entrée) sur la RD 19 est autorisé.

ZAE : projet en cours mais pas finalisé couts et les contraintes techniques à étudier.

Employé communal : M. Michel JEANNIN a été recruté à temps complet, il prendra ses fonctions début juin 2021.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Maire
Claude ROUSSEL